

# SAVIGNY

• Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS | NUMÉRO 01 • JANVIER-FÉVRIER 2023

*La Ville vous souhaite une bonne année*



14 Dossier

## Un an à vos côtés

Nouvelle  
formule

## 4 Savigny en images

L'actu 8  
Retrouvez l'actualité de votre ville

10 Ça bouge en ville  
Aux arbres citoyens !

Savigny décrypte 12  
Une nouvelle application  
arrive en ville !

13 Près de chez vous  
Côté Népal : un voyage culinaire à l'autre  
bout du monde

14 Dossier  
Rétrospective 2022 :  
un an à vos côtés

Le chiffre du mois 19

20 Association  
Lou-Pilou

Bien-être animal 21  
La ville s'engage

22 Critérisation et restauration scolaire  
La Ville aux côtés des jeunes Saviniens

Territoires 23

24 Travaux  
Zoom sur les travaux en ville

Rencontre avec 26  
Bienvenue à l'Atelier des découvertes

27 Mémoire  
Le recensement

Informations pratiques 28

30 Tribunes politiques

À découvrir  
très bientôt ...



**SAVIGNY**  
• Le Mag'

Magazine municipal d'information - Edition janvier-février 2023

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00  
Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

**Directeur de la publication** : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • **Directrice de la rédaction** : Malia COUTAND • **Rédaction** : service communication • **Maquette** : service communication • **Photographies** : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • **Imprimeur** : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.





M. le Maire lors du banquet des Aînés en novembre dernier.

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

La nouvelle année est toujours placée sous le signe des bons vœux, des bonnes résolutions et des nouvelles envies.

En 2023, nous vous proposons d'ores et déjà un nouveau magazine municipal. Cette nouvelle formule, plus dynamique et plus moderne, est le fruit du travail exclusif du Service de la communication. Un bimestriel qui a pour ambition de vous ressembler, de parler de vous et des initiatives qui animent notre ville. Plus agréable à lire, il fait la part belle aux images.

Déjà un an que nous sommes à vos côtés, que nous travaillons à améliorer votre cadre de vie, garantir votre sécurité et vous offrir les conditions d'épanouissement nécessaires à tous les âges de la vie. Les projets entrepris et menés à bien en 2022 ne manquent pas.

C'est avec soulagement et impatience, après plusieurs années de distanciation et de restrictions, que j'ai, avec mon équipe, le plaisir de vous convier **le samedi 14 janvier à 19h30 au gymnase Pierre de Coubertin** (Parc des sports Jean Moulin) à la cérémonie des vœux à la population 2023.

Echanger, se rencontrer, partager, voilà déjà les maîtres mots de cette cérémonie où nous aurons tout le loisir d'évoquer les 365 jours écoulés et d'imaginer ceux à venir !

En attendant de nous retrouver le 14 janvier, je vous adresse, au nom de tout le personnel communal et de l'équipe municipale, mes vœux les plus sincères de bonne santé, de solidarité et de tendres retrouvailles.

*Pu  
—* **Pu  
—** belle année 2023 !  
**Alexis Teillet**

Maire de Savigny-sur-Orge

**Durant les vacances de la Toussaint**, les jeunes Saviniens ont pu profiter de nombreuses activités proposées par les centres de loisirs.

---



**Le 9 novembre dernier, les 16 nouveaux membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ)** se sont vu remettre leur écharpe par M. le Maire qui a félicité chacun de ces jeunes pour leur élection et remercié les précédents.

---



**Le 11 novembre dernier, la Ville a célébré les 104 ans de l'Armistice du 11 novembre 1918.**

À cette occasion, une cérémonie s'est déroulée Place du 8 mai. Les porte-drapeaux, l'Harmonie, ainsi que les enfants du CMJ et de l'école Jules Ferry ont participé activement à cette commémoration.

---





À l'occasion d'Halloween, plus de 200 Saviniens ont enfilé leur plus beau costume pour participer à la « rando-roller» en partenariat avec l'association Savigny Roller Soccer Club 91. Un événement qui a rassemblé petits et grands, sportifs ou non, le tout dans une ambiance conviviale !



**En novembre, la Ville a organisé des comités de quartier pour chacun des six secteurs de la commune.**

De nombreux thèmes ont été abordés tels que le cadre de vie, la sécurité, les travaux, etc.



**Les 19 et 20 novembre derniers s'est tenu le Salon du vin et de la gastronomie.**

Un rendez-vous qui a rassemblé 2000 gourmands réunis autour de produits du terroir français.



**Samedi 26 novembre, les tout-petits étaient mis à l'honneur à l'occasion de la journée de la Petite enfance.**

Une première édition pleine de succès où les familles se sont réunies autour d'activités comme le « Raconte tapis », un atelier transvasement, le Kamichibaï, etc.



**À l'occasion des fêtes de fin d'année, la Ville a distribué des colis festifs aux Aînés de la Ville.**

À l'intérieur : petits plaisirs sucrés et salés ont ravi les papilles des gourmands.





**Les illuminations de Noël ont été officiellement lancées le 2 décembre, Place Davout, en présence de près de 300 Saviniens.**



**Les 10 et 11 décembre, la Ville a organisé son traditionnel marché de Noël.**  
Plus de 50 exposants étaient réunis : décorations, livres, gourmandises sucrées et salées, etc. Le Père Noël était présent pour rencontrer les petits (et les grands) Saviniens !

## La culture pour tous en 2023 !

**Les fêtes de fin d'année sont terminées, mais le meilleur reste à venir !**

En janvier et février, la Ville vous a concocté de beaux moments culturels à vivre en famille, ou entre amis. Au programme : un mois de janvier placé sous le signe de La Fontaine avec plusieurs spectacles en hommage au poète français ; la danseuse Marie-Claude Pietragalla se produira le 20 janvier prochain et en février l'humoriste Camille Chamoux foulera les planches de la Salle des Fêtes pour vous offrir un moment de rire.

### + d'infos

Renseignements auprès du service culturel  
culturel@savigny.org ou 01 69 54 40 70  
Réservation sur le site de la Ville  
www.savigny.org/billetterie-en-ligne

## Recensement des Saviniens

**Du 19 janvier au 25 février se déroulera le recensement de la population. Chaque année, ce procédé permet d'établir la population exacte de la commune.**



Les chiffres du recensement permettront de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Gratuit et obligatoire, il peut s'effectuer de deux façons suite au passage des agents recenseurs :

- **Par internet** : sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et de cliquer sur « Accéder au questionnaire en ligne » avec les codes qui vous ont été transmis.
- **Par papier** : via un questionnaire qu'il faudra retourner à l'agent.



## Cérémonie des vœux à la population

**Samedi 14 janvier, l'équipe municipale vous présentera ses meilleurs vœux.**

Nous vous donnons rendez-vous à 19h30 au gymnase Pierre de Coubertin, 22 avenue de l'Armée Leclerc.

## Savigny met les fables à l'honneur



**En janvier, la Ville met à l'honneur Jean de la Fontaine au travers d'un mois dédié.**

Qui n'a jamais appris une fable du célèbre Jean de La Fontaine à l'école ? Chacun garde encore en tête les morales de ces courtes poésies où les animaux sont rois. Afin de rendre hommage comme il se doit à ce grand écrivain français, la Ville vous propose de (re)découvrir ces classiques avec un zeste d'originalité...

- **Le lundi 9 janvier, à la Salle des Fêtes à 20h30**, venez assister à la conférence « La Fontaine, le magicien des fables » par Patrick Dandrey. Au-delà d'être un formidable écrivain, Jean de la Fontaine était également un conteur hors pair. Plongez dans son univers.
- Deux amis liés par l'amour du théâtre et de la poésie s'apprêtent à réciter un florilège de fables, mais la représentation dérape... L'un classique, respecte le texte à la lettre tandis que l'autre, moderne se permet tout pour le rendre accessible. Le spectacle délirant « De la Fontaine à Booba » vous sera proposé **le vendredi 13 janvier à 20h30 à la Salle des Fêtes**. Réservations sur [savigny.org](http://savigny.org)
- **Le vendredi 27 janvier, rendez-vous à la Salle des Fêtes à 20h30** pour vivre un bon moment en famille et vous laisser bercer par la musique et la lumière des bougies qui vacillent avec le spectacle musical « Les fables au bout des doigts ».



## Premiers pas à l'école

Les inscriptions pour les enfants nés en 2020 qui effectueront leur rentrée en petite section de maternelle en septembre 2023, se dérouleront du 13 février au 28 mars. Uniquement sur rendez-vous auprès du service Régie ou en ligne ([savigny.org](http://savigny.org)).

### Pièces nécessaires :

- Le livret de famille ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- Pièce d'identité du (des) représentant(s) légal(aux), titre de séjour, attestation de demandeur d'asile
- Un justificatif de domicile récent
- En cas d'hébergement chez une tierce personne : attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile de l'hébergeant, copie de sa pièce d'identité,
- Photocopie des pages du carnet de santé faisant apparaître les vaccinations obligatoires à jour conformément au schéma vaccinal ou un certificat de vaccination détaillé
- Pour les parents divorcés ou séparés, copie du jugement du tribunal précisant la garde légale des enfants
- Pour les enfants confiés à un tiers, attestation de prise en charge de l'enfant (document officiel)
- Le certificat de radiation délivré par l'ancienne école de l'enfant

Une fois l'inscription en mairie établie, il faudra prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur d'école pour lui remettre la fiche d'inscription délivrée par la mairie.

### + d'infos

Service scolaire au 01 69 54 40 53  
ou par mail [scolaire@savigny.org](mailto:scolaire@savigny.org)



## Sécurité : le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires fait son retour



Le Conseil municipal a voté, le 15 décembre dernier, la mise en place du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires afin d'offrir un cadre de vie plus sûr aux habitants et de (re)créer du lien.

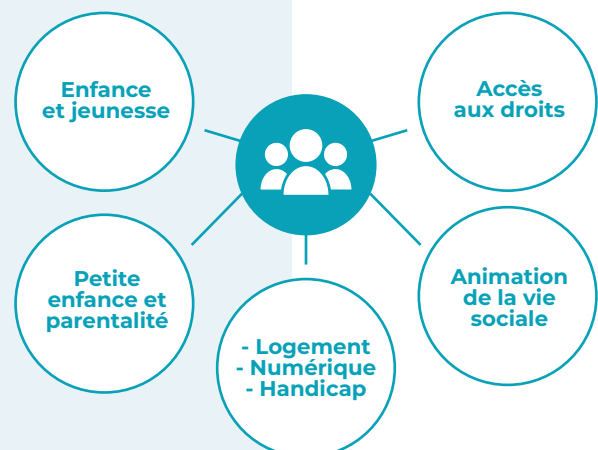
La Ville va donc disposer d'un réseau social permettant la surveillance des quartiers. En effet, l'efficacité du dispositif repose à la fois sur l'écoute et cet outil de communication. C'est un système qui rassure, resserre les liens entre voisins et permet d'établir le contact entre citoyens, forces de l'ordre et Élus. Ce nouveau dispositif répond à la volonté municipale d'offrir plus de sécurité aux Saviniens.

## Un partenariat signé avec la CAF jusqu'en 2025 !

La Ville et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) se sont alliées en signant une convention territoriale globale.

Cette dernière vise à proposer une offre de service complète en adéquation avec les besoins de la commune et des habitants. Cette offre s'articulera autour des missions de la CAF notamment autour de l'accompagnement des familles et de la parentalité (versement des prestations, aides aux équipements petite enfance, accès aux droits...). La convention aura vocation à décliner les axes de travail et sera effective jusqu'en 2025.

### Les priorités de la commune



# Aux arbres citoyens !

## Votez pour vos essences préférées



Dans le cadre de la rénovation de l'avenue Carnot, la Ville souhaite faire participer l'ensemble des Saviniens à ce projet d'embellissement et de réfection. Pour ce faire, du 2 au 27 janvier 2023, les habitants vont être conviés à choisir 3 essences d'arbres qui seront plantées tout au long de l'avenue.

Axe principal de la commune, l'avenue Carnot dessert l'accès à la gare RER et à plusieurs établissements scolaires. Vieillissante et fortement dégradée, cette dernière fait peau neuve afin d'offrir une meilleure circulation aux usagers, de meilleurs stationnements et une cohabitation plus sécurisée entre piétons, vélos et véhicules motorisés.

Parmi les travaux de réfection, de nouveaux arbres vont être plantés. Cinq variétés ont été minutieusement présélectionnées en lien avec les conseils du CEREMA\* pour répondre à des critères précis : taille, type de feuillage, sensibilité aux températures, etc. Désormais identifiées, ces essences vont être présentées aux habitants qui pourront alors faire le choix et **voter pour trois essences** qui leur semblent plus propices pour paver les abords de l'avenue Carnot. Une fois les variétés identifiées, les plantations d'arbres seront faites au printemps 2023.

**115** arbres  
borderont l'avenue  
contre  
**86** auparavant

### Comment voter ?

**Pour voter, rien de plus simple ! Il vous suffit de découper le coupon ci-dessous et de le glisser dans l'une des deux urnes installées en Mairie, ou à l'accueil des services techniques.** Si vous êtes dans l'incapacité de vous déplacer, rendez-vous prochainement sur l'application de la Ville dans l'onglet « sondage » **ou bien sur le site internet savigny.org**

\* Centre d'Études et Expérience en Risques, Environnement, Mobilité et Urbanisme



### Bulletin de vote à déposer en Mairie - du 2 au 27 janvier

Cocher trois essences parmi les cinq proposées :



1

**Chêne  
vert**



2

**Noisetier de  
Byzance**



3

**Érable  
champêtre**



4

**Poirier  
de Chine**



5

**Micocoulier  
occidental**



1 **Chêne vert, QUERCUS ILEX**



**Famille** : fagaceae

**Taille** : 20m

**Description générale** : chêne de taille moyenne, fréquemment fourchu, à port étalé. Feuillage persistant, feuilles lancéolées peu lobées.

**Floraison** : avril-mai

😊 **Atouts** : il s'adapte au climat urbain et son feuillage fixe les particules fines tout en apportant une bonne capacité d'ombrage.

**En milieu urbain** : le chêne vert supporte particulièrement bien l'atmosphère des villes. Il supporte mieux les sols très secs que les chênes endémiques. Il est thermophile, relativement résistant au froid pour une espèce méditerranéenne. Adapté aux sols secs et compacts, il présente donc des atouts en milieu urbain, et apparaît particulièrement adapté dans le contexte de changement climatique.

2 **Noisetier de Byzance, CORYLUS COLURNA**



**Famille** : Betulaceae

**Taille** : 25m

**Description générale** : arbre d'aspect régulier à tronc droit. Chatons décoratifs en fin d'hiver. Feuilles arrondies caduques, doublement dentées, duveteuses.

**Floraison** : février-mars

😊 **Atouts** : il résiste très bien à la chaleur et à la sécheresse. Son feuillage lui confère une bonne capacité de fixation des polluants gazeux et une très faible capacité de fixation des particules fines.

**En milieu urbain** : le noisetier de Byzance est un arbre adapté aux sols compacts, réputé supportant très bien les conditions de croissance difficile en ville, et à affinités méridionales, supportant chaleur et sécheresse.

3 **Érable champêtre, ACER CAMPESTRE**



**Famille** : Acereceae

**Taille** : 14m

**Description générale** : Petit érable à rameaux très liégeux, floraison discrète. Feuilles caduques à 5 lobes vert intense de 7cm.

**Floraison** : avril-mai

😊 **Atouts** : il s'adapte bien au climat urbain et offre un joli contraste de couleurs à l'automne.

**En milieu urbain** : naturellement présent sur le plateau lorrain, l'érable champêtre est adapté aux sols secs et compacts. Il supporte très bien la chaleur et la pollution. Il présente donc des atouts en milieu urbain.

4 **Poirier de Chine, PYRUS CALLERYANA**



**Famille** : Rosaceae

**Taille** : 14m

**Description générale** : poirier à petites fleurs blanches précoces. Feuilles caduques brillantes, rouges vifs à l'automne.

**Floraison** : mars-avril

😊 **Atouts** : il supporte les grandes sècheresses et chaleurs.

**En milieu urbain** : espèce très rustique mais sensible au gel dans le jeune âge, qui tolère bien l'environnement pollué des villes. Les cultivars « Chanticleer » et « Bradford », non épineux, sont particulièrement adaptés au climat urbain.

5 **Micocoulier occidental, CELTIS OCCIDENTALIS**



**Famille** : Cannabaceae

**Taille** : 25m

**Description générale** : arbre à l'écorce grise et liégeuse, à l'aspect tortueux. Feuilles caduques, ovales dentées, rappelant l'ortie.

**Floraison** : avril-mai

😊 **Atouts** : il s'adapte au climat urbain et son feuillage fixe les particules fines tout en apportant une bonne capacité d'ombrage.

**En milieu urbain** : il s'adapte aux sols secs, compacts et pauvres ; supportant bien les fortes chaleurs et assez bien le froid, il est donc bien adapté à l'évolution du climat local d'autant plus dans un contexte de changement climatique.

# Une nouvelle application gratuite arrive en ville !

Parmi les grandes nouveautés de cette année 2023 se trouve la nouvelle application de la Ville. Un outil pensé pour les Saviniens qui leur permettra d'avoir toutes les informations nécessaires à portée de main. Agenda, actualités, signalements, etc. La Ville vous décode cette avancée 2.0.

A l'occasion de cette nouvelle année, la Ville s'apprête à vous présenter un outil dédié aux Saviniens : une application citoyenne. Pensée et élaborée pour Savigny-sur-Orge, elle permettra de faciliter votre quotidien.

## ● Des fonctionnalités pour rester connecté

Un agenda répertoriant tous les événements de la ville vous sera proposé en un clic, vous pourrez même ajouter à votre agenda personnel **tous les rendez-vous culturels et sportifs à ne pas manquer**. En plus des manifestations, l'application vous offrira un onglet « Actualités », un onglet « Infos mairie » pour retrouver tous les renseignements que vous souhaitez sur les services de la ville. Vous pourrez également découvrir une carte interactive des différents lieux clé de la commune et même le parcours patrimonial numérique inauguré cette année !

## ● La grande nouveauté...

En complément de toutes ces fonctionnalités, **un onglet consacré aux signalements** sera disponible. Un nid de poule, une voiture ventouse, des encombrants... Tous ces éléments pourront être signalés en un clic. Il vous suffira de renseigner la catégorie du signalement, de prendre une photo, de noter l'adresse ou de vous géolocaliser et de donner votre contact. Le signalement sera automatiquement adressé au service concerné qui pourra alors assurer son traitement.



## ● Comment la télécharger ?

Pour vous procurer l'application, rien de plus simple. Munissez-vous de votre smartphone et **accéder à l'App Store ou au Play Store. Recherchez « Savigny-sur-Orge » et télécharger gratuitement l'application**. N'oubliez pas d'activer les notifications pour ne rien rater !

L'application sera disponible dans quelques jours, soyez patients ...

# Côté Népal

## Un voyage culinaire à l'autre bout du monde



Il ne vous aura pas échappé qu'une délicate odeur de curry se dégage du 43 avenue Jean Allemane. Cette nouveauté est le fruit d'un restaurant récemment implanté en ville : Côté Népal.

**Une fois le pas de la porte franchi, c'est un véritable voyage à l'autre bout du monde qui vous attend.** En effet, la décoration et la cuisine sont 100% népalaises. La responsable, Anuja Khattri-Chettri est originaire du pays et vous convie à découvrir le Népal le temps d'un repas.



Au menu, une cuisine traditionnelle de qualité où voyage, partage et convivialité sont les maîtres-mots. Le restaurant vous propose des plats typiques népalais et indiens, deux pays très proches tant sur le plan culinaire que culturel et qui font la part belle aux épices et aux condiments. Daal Bhaat Tarkri, Chicken Tikka Mashala, Gambas Tandoori, côtelettes d'agneau... Tout est fait maison par un chef qui a fait ses armes dans un restaurant étoilé au Népal ! Fin connaisseur, il met ses nombreuses années d'expériences à profit et cela s'en ressent dans l'assiette.

Alors, si vous êtes amateurs de gastronomie orientale, n'hésitez pas à tester Côté Népal qui enchantera vos papilles !



**Côté Népal**

**43, avenue Jean Allemane**  
Ouvert du mardi au dimanche  
de 12h à 14h30 et de 19h à 23h





# Rétrospective 2022 : un an à vos côtés

Cette nouvelle année marque déjà les 365 premiers jours de la majorité « Rassemblons Savigny » élue le 12 décembre 2021. Sécurité renforcée, cadre de vie respecté, vie culturelle plus dynamique... Cette première année a permis de concrétiser certains projets, de venir à votre rencontre et d'envisager ensemble l'avenir. Retour sur un an de réalisations.





## Garantir un cadre de vie plus agréable



### Une charte conciliant urbanisme collectif et zones pavillonnaires

Dans un contexte national d'urbanisation, la Municipalité a su préserver le cadre de vie des Saviniens en imposant aux promoteurs des règles de construction avec la mise en place d'une charte de la promotion immobilière durable et de la lutte contre les nuisances de chantier. Dorénavant obligatoire pour les promoteurs, cette charte définit une méthodologie pour **concilier promotion immobilière et respect des riverains**.



### Une nouvelle modification du plan local d'urbanisme (PLU)

Toujours dans l'objectif de maîtriser la densification de la commune, la Ville a tenu à mener la 3<sup>e</sup> modification du PLU avec les Saviniens. Une réunion publique a eu lieu, ainsi qu'un atelier de travail avec les habitants. Ces dispositifs ont **vocation à vous donner la parole** pour construire la ville de demain autour de trois thématiques : maîtriser l'urbanisme ; renforcer la nature en ville ; favoriser le vivre-ensemble.



### Une Ville plus verte et mieux fleurie

Une campagne de plantation d'arbres a été réalisée pour un **coût total de 50 000€**. Cet embellissement de la ville garantit et protège les écrans de verdure des Saviniens. Dans cet optique, les parcs Séron et Champagne ont été revégétalisés. Les allées du cimetière Champagne ont été réfectionnées et reflurées. Cette politique menée par la Municipalité vise à accentuer le retour de plus de nature en ville.



### Des voiries mieux entretenues

Afin de sécuriser les routes, les itinéraires cyclables et les trottoirs, la Ville a **augmenté le budget consacré à la voirie** de plus de 14 % entre 2021 et 2022. Une enveloppe budgétaire qui a permis de démarrer la rénovation de l'avenue Carnot, de mener à bien des campagnes de nids de poule et d'entamer de nombreux chantiers afin de rénover et entretenir les 127 km de voiries de la commune. En terme d'entretien, la Ville a réalisé plusieurs campagnes de dératissage, ainsi qu'une campagne complète de nettoyage des avaloirs. Les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées ont fait l'objet d'entretiens très fréquents pour plus de 139 000 €.



## Sécurité : une priorité retrouvée



### Une police plus présente

Désormais dotée de nouveaux équipements et avec des **effectifs considérablement renforcés** (passant de 4 à 11 policiers + 4 ASVP), la Police municipale est plus présente qu'elle ne l'a jamais été. Une convention a également été signée avec les polices de Viry-Chatillon et Juvisy-sur-Orge. En coordonnant leurs actions, les brigades ont ainsi pu redoubler de vigilance et agir plus efficacement.



### En cours d'expérimentation : extension des horaires des agents de police

L'année 2022 marque l'extension des horaires des policiers municipaux qui, cinq jours par semaine, travaillent jusqu'à minuit. Les deux jours restant, l'accueil au public se fait jusqu'à 20h. Cette expérimentation porte ses fruits puisqu'en seulement deux mois, **173 interventions** (entre 18h et minuit) et **16 interpellations** ont été déjà réalisées.



### Du matériel dernier cri

En complément du renfort des patrouilles en ville, la Municipalité a renouvelé le matériel et les équipements de ses policiers : nouveaux gilets pare-balles, pistolets semi-automatiques, aérosols lacrymogènes, véhicule, etc. Désormais mieux équipés, ils sont plus à même d'effectuer leur travail et d'assurer la sécurité de tous. Plus de présence signifie plus d'actions concrètes : **en 2022, 151 voitures ventouses ont également été enlevées** contre 21 en 2021.





## Une année autour de la démocratie locale



### Consultation citoyenne

Qu'il s'agisse de la modification du PLU ou encore du renouvellement urbain de Grand-Vaux, toutes ces thématiques ont fait l'objet de **consultations citoyennes** au travers de **réunions publiques**. Tout projet structurant fait désormais l'objet d'un temps dédié où les Saviniens peuvent échanger avec les services et les acteurs concernés.



### Lancement des comités de quartier

Afin de (re)donner la parole aux Saviniens, la Municipalité a tenu à lancer des comités de quartier où chaque habitant est libre d'y participer sans élection. Une première session de **6 comités** s'est déjà tenue en novembre dernier. Les prochains devraient avoir lieu au printemps prochain.



### Des permanences hebdomadaires

La Municipalité a souhaité rester à l'écoute des habitants en renouant avec les permanences hebdomadaires. M. le Maire reçoit sans rendez-vous tous les samedis matins. Il est également joignable par téléphone un mardi sur deux, de 19h à 20h et sans RDV. Au total, plus de **310 permanences physiques ont eu lieu**, ainsi qu'une quarantaine de sessions « Allô M. le Maire \* ».

\*numéro gratuit



## Ce n'est pas fini...

La Municipalité a également travaillé à l'élaboration d'une **application citoyenne** qui sera disponible dans quelques jours. Gratuite et compatible avec tous les smartphones, elle remettra le citoyen au cœur des décisions du quotidien. L'onglet sondage permettra notamment aux habitants de voter et ainsi d'exprimer leur avis en un clic.

## Solidarité et santé : au cœur de l'année 2022



### Renouvellement d'activités et de services à destination des seniors

L'offre d'animations à destination de nos Aînés s'est enrichie.

**Plusieurs rendez-vous gratuits** ont ainsi été proposés : thés dansants, yoga, sophrologie, taï chi, conférences, cafés lecture, Semaine bleue, etc.



### Une fin d'année toute en beauté

L'année s'est terminée en apothéose avec le banquet des Aînés qui a rassemblé plus de **673 personnes** pour un déjeuner spectacle en présence des danseurs du Lido. Pour les plus de 70 ans ne pouvant se rendre au banquet, une nouveauté a été mise en place avec la création d'un colis festif. **630 seniors ont reçu ce colis** cette année.



### Sensibilisation et prévention

En juin, la Ville accueillait « Tous O sport », une journée organisée avec le Département. Cette dernière avait pour objectif de **sensibiliser** sur le sport adapté et le **handisport**. En septembre dernier, la Municipalité organisait avec la Croix-Rouge des formations aux premiers secours.





## Culture, vie locale et associative



### Une vie culturelle éclectique

Avec **18 spectacles** proposés lors de cette saison 2022-2023, la commune a diversifié son offre culturelle pour proposer du contenu adapté à tous les publics et tous les goûts. De Maxime Le Forestier, en passant par Oggy et les cafards, la Ville a su offrir une programmation éclectique.



### Une offre de divertissement pour tous

L'accent a également été mis sur l'accessibilité de ces programmes en proposant **des tarifs attractifs allant de 2€ à 21€**. En parallèle, la Municipalité a mis un point d'honneur à proposer **des rendez-vous gratuits** comme, les conférences, les cinés plein-air, ou encore les projections d'Halloween. Des ciné-vacances à 2€ ont été mis en place tous les 1<sup>ers</sup> mercredis des vacances scolaires en attendant l'ouverture du nouveau centre culturel.



### Savigny revit !

Salon du vin et de la gastronomie, forum des associations, lancement des illuminations de Noël, course solidaire pour Octobre Rose, atelier citrouille, journée des mobilités, etc. L'offre d'animations, de sensibilisation et de prévention n'a eu de cesse de se réinventer et **de se diversifier**. Pour les petits comme pour les grands, ces moments sont l'occasion de se rassembler et de faire revivre la ville. A cet effet, une collaboration étroite est entretenue entre la commune et les associations afin de mettre en lumière le travail de ces différentes structures Saviniennes et de valoriser leurs initiatives.

Le sport sera au coeur de cette nouvelle année avec l'inauguration de la **Maison des associations sportives**. Elle accueillera le service des sports, une salle polyvalente et un espace de coworking mis à disposition des associations.



## Investir pour l'éducation et la jeunesse



### Investir pour l'éducation de vos enfants

L'école **Ferdinand Buisson** a fait peau neuve cette année en fusionnant avec l'école Paul Bert. Plus de **15 millions d'€ ont été investis** dans les travaux de rénovation. La capacité d'accueil de l'école a été augmentée avec la création de **4 classes supplémentaires**. Un souhait de la Municipalité d'anticiper l'évolution démographique de la commune en offrant la possibilité à tous les jeunes Saviniens d'apprendre dans les meilleures conditions.

En parallèle des infrastructures, la Ville souhaite également mettre l'accent sur l'égalité des chances pour la réussite scolaire. En ce sens, **522 dictionnaires** ont été offerts à tous les élèves de CP de la ville. Près de 40 classes d'élémentaire bénéficient du dispositif **Savoir Nager** et 15 classes du **Savoir Rouler**.

Afin de faciliter l'apprentissage, 19 écrans numériques interactifs ont été achetés par la Ville et **17 écoles bénéficient désormais d'un Espace numérique de travail** (ENT) permettant le partage d'information entre parents, professeurs et élèves.

En 2022, 350 enfants des écoles de la Ville ont pu également participer à un spectacle interactif et pédagogique.



### La Ville aux côtés de ses enfants

Une nouveauté a également fait son apparition : la **Fête du Périscolaire**. Ouverte à tous et gratuite, cette dernière a réuni **2 600 personnes**. En 2023, la Ville renouvelle l'expérience et l'étend à la Petite enfance. Un rendez-vous qui renforce les liens entre parents, enfants, et encadrants.



### Une attribution plus juste des places en crèche

Une **nouvelle critérisation** pour les places en crèche a été votée par le Conseil municipal le 15 décembre. Fondée sur des critères objectifs, l'attribution se fera de façon plus équitable et transparente en Commission.



### DÉMOCRATIE LOCALE : UNE VILLE À L'ÉCOUTE DE SES CITOYENS

**+ de 350** permanences physiques et par téléphone  
**+ de 900** doléances déposées : **70%** traitées  
et classées **30%** en cours de traitement par  
les services hors compétence Ville  
**6** comités de quartier



### CADRE DE VIE : UNE VILLE QUI S'EMBELLIT

**677 843,30€** de budget  
consacrés à la voirie  
**50 000€** investis  
dans la campagne  
de plantation d'arbres  
**2 000** plantes cultivées  
annuellement en serres municipales  
**3 500** plantations biennuelles  
en serres municipales  
**Plus de 10** lieux re-végétalisés  
**Plus de 64 000€** d'entretien  
des réseaux d'eaux pluviales



### SOLIDARITÉS ET SANTÉ

**40** personnes formées gratuitement  
aux premiers secours (avec la Croix Rouge)  
**45** bilans gratuits réalisés par un  
neurologue (Bus AVC)  
**5 737€** collectés pour l'Institut Curie  
à l'occasion d'Octobre Rose  
**673** participants au banquet des Aînés  
**630** colis des Aînés distribués



### SÉCURITÉ : UNE POLICE MUNICIPALE RENFORCÉE

**+ 7** nouveaux policiers municipaux  
**183** véhicules mis en fourrière  
**151** véhicules ventouses enlevés  
**173** interventions entre 18h-00h dont  
**16** interpellations rendues possibles grâce  
à l'extension des nouveaux horaires  
*(données du 01/10 au 05/12)*



### SPORTS : UNE MAISON DES ASSOCIATIONS SPORTIVES CRÉÉE

**1 796 303,10€** HT de budget  
**579 485** financés par la  
Métropole du Grand Paris  
**537 m2** de surface  
**1** salle polyvalente  
**1** espace de coworking  
De **nouveaux bureaux**  
pour le service des sports



### UNE REDYNAMISATION DE L'OFFRE CULTURELLE (SAISON 2022-2023)



**18** spectacles  
**11** conférences gratuites  
**4** séances ciné-vacances à **2€**  
Une offre culturelle de **2 à 21€**  
**2 000** personnes présentes au  
Salon du vin et de la gastronomie

### UNE VILLE QUI SE MOBILISE POUR L'ÉDUCATION ET LA JEUNESSE

**15 550 000€** investis dans la rénovation  
de l'école F. Buisson  
**4** classes supplémentaires  
**1** salle polyvalente  
**522** dictionnaires distribués en CP  
**2 600** personnes réunies pour la Fête  
du périscolaire  
**19** écrans numériques interactifs déployés



# Lou-Pilou : une association au poil !



Lou-Pilou c'est l'histoire de plusieurs amies des animaux qui ont permis l'adoption de près de 200 animaux en à peine 3 ans. Retour sur une belle aventure.

**Amoureuse des animaux, Sylvie est engagée depuis toujours dans la cause animale. A tel point qu'en 2020 sur les conseils d'une amie, elle se lance dans l'aventure et crée Lou-Pilou.**

L'association a pour but de permettre aux chats et aux lapins abandonnés de retrouver un foyer auprès d'une famille aimante. Pour permettre cette « *deuxième chance* », l'équipe s'appuie sur un réseau de familles d'accueil solidement et scrupuleusement sélectionnée par Fiona, membre de l'association. « *C'est un processus assez long qui nécessite une étude complète du cadre de vie des familles et de leur motivation. Nous voulons le meilleur pour nos petits loulous et sommes donc très attentifs à ce qu'ils soient accueillis dans de bonnes conditions le temps de leur remise en forme* », précise l'association.

”

**Nous veillons à ce que tous  
les animaux abandonnés puissent  
renouer un contact avec l'Homme**

- Sylvie ROUGIÉ, Présidente de l'association -

Après avoir été mis en famille d'accueil quelque temps, les compagnons à quatre pattes sont par la suite définitivement adoptés par leur nouvelle famille. A contrario d'un refuge, Lou-Pilou ne dispose pas d'une structure permettant de loger les animaux : « *nous pensons que la mobilisation de familles d'accueil et adoptantes est le meilleur moyen pour venir en aide durablement à tous les animaux pris en charge* », précise l'association.

## ● Bientôt des campagnes de stérilisation aux côtés de la Ville

En plus de cette mission d'accompagnement, Lou-Pilou fait également de son cheval de bataille la prévention et la gestion de la surpopulation féline en ville. A cet effet, l'association stérilise et vaccine tous les petits félins qu'elle recueille. Pour contribuer à cette action, la Municipalité a décidé de mettre à disposition de l'association un local : « *c'est vraiment un beau cadeau* », s'enthousiasme Sylvie. Vivant uniquement grâce aux dons, l'association pourra ainsi avoir un lieu où entreposer et collecter le matériel de soins et les denrées.

Chaque année, de nombreux animaux sont abandonnés. En 2022, l'association a pris en charge 90 animaux. Au total, 75 d'entre eux ont été adoptés : 49 chats et 26 lapins. L'association précise : « *tout ceci est uniquement possible grâce à l'implication sans faille de nos bénévoles, qui ne comptent pas leur temps et regorgent d'énergie* ».



Lou~Pilou



**Vous souhaitez devenir  
bénévole, famille d'accueil  
ou adopter ?**

✉ [loupilou.contact@gmail.com](mailto:loupilou.contact@gmail.com)  
f [@loupilou.savigny](https://www.facebook.com/loupilou.savigny)  
📷 [lou\\_pilou\\_asso](https://www.instagram.com/lou_pilou_asso)  
🌐 [loupilou.freeboxos.fr](https://loupilou.freeboxos.fr)

# La Ville s'engage pour le bien-être animal



La Ville s'engage en faveur de la cause animale au travers de différentes mesures qui permettront de favoriser le bien-être de nos petits compagnons.

**Afin d'assurer la sécurité de nos animaux de compagnie, la Police municipale sera prochainement dotée d'un lecteur de puce électronique.** La Ville a décidé d'investir dans des lecteurs transpondeurs qui permettront d'identifier les animaux égarés (pucés ou tatoués) en remontant vers le fichier de l'ICAD (Identification des carnivores domestiques).

**Pour rappel : l'identification des chiens, chats et furets est obligatoire depuis 2012.** Elle peut être effectuée via une puce ou un tatouage. Cette dernière permet d'attribuer un numéro unique à chaque animal et de l'enregistrer dans un fichier national avec les coordonnées du propriétaire.

## ● Mise en place d'une campagne de stérilisation

La Ville s'apprête à lancer une première campagne de stérilisation des chats errants en s'associant aux vétérinaires saviniens et à l'association Lou-Pilou. Grâce à ce partenariat, les chats errants de la commune pourront être pris rapidement en charge et bénéficieront d'une stérilisation subventionnée par la SPA dans le cadre du dispositif « chats libres ». Ce dernier permettra de limiter la surpopulation féline en Ville qui entraîne de nombreux désagréments dans les quartiers et l'apparition de maladies et de blessures chez les chats. La stérilisation ne concerne pas uniquement les chats errants, elle est recommandée chez les particuliers dès le 4<sup>e</sup> mois du chaton (âge de la puberté).

### Le saviez-vous ?

**Un couple de chats peut donner naissance à 20 000 chatons en 4 ans. \***

En parallèle de ces nouvelles actions, la Ville met à disposition de l'association Lou-Pilou un local qui pourra ainsi accueillir les collectes de dons pour les animaux. Très présente à Savigny-sur-Orge, l'association a pour but de venir en aide aux animaux abandonnés afin de les placer en famille d'accueil.

Un animal identifié a  
**90% DE CHANCES**  
d'être rendu à son  
propriétaire contre  
seulement  
**15% S'IL NE L'EST PAS.**



## POURQUOI STÉRILISER SON CHAT ?

Diminuer les transmissions  
de **MALADIES**  
(liées aux bagarres  
et aux rapports sexuels)

Éviter les  
**MARQUAGES**  
urinaires odorants

Limiter les  
**COMPORTEMENTS**  
violents et les fugues

Diminuer le risque de  
**MALADIES GÉNITALES**  
chez la femelle

Éviter la  
**SURPOPULATION**  
féline en ville

\*Source : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

# La Ville aux côtés des enfants saviniens

Attribution de places en crèche et alimentation dans les cantines scolaires, tout est fait pour permettre aux enfants de s'épanouir et grandir dans les meilleures dispositions à Savigny-sur-Orge.



## ● Crèches municipales : une nouvelle critérisation pour les familles

**« Plus d'équité », voici ce que prône la Ville en votant la nouvelle critérisation pour l'attribution de places en crèche le 15 décembre dernier.**

Un dispositif qui s'articulera autour de la critérisation des dossiers lors de leur étude en Commission d'attribution des places en crèche. Cette dernière étudiera les demandes en les traitant sur la base des critères d'attribution définis par la Collectivité. Toutes les modalités de fonctionnement définiront et préciseront les conditions d'attribution des places. Les critères s'appliqueront à toutes les familles procédant à une pré-inscription pour une place municipale d'accueil collectif.

Une commission d'attribution des places en crèches sera organisée comme chaque année. Mais, nouveauté : un règlement de Commission sera mis en place qui veillera à ce que les dossiers soient étudiés en respectant les principes d'équité et de transparence. Cette réunion se tiendra au cours du 2<sup>e</sup> semestre afin de préparer la rentrée de septembre.

Grâce à cette commission, une liste d'attente sera établie à chaque fois qu'une famille ne pourra bénéficier d'une place directement et toute disponibilité en cours d'année sera attribuée dans l'ordre d'arrivée sur la liste.

### Les critères :

- Famille monoparentale, ou non
- Situation professionnelle du/des parent(s)
- Enfant porteur de handicap, ou maladie chronique invalidante
- Fratrie ou parent porteur de handicap
- Parent(s) mineur(s) ou majeur(s)
- Naissances multiples (selon les revenus)
- Fratrie accueillie simultanément

## ● La restauration scolaire qui valorise les produits BIO et locaux

Toujours dans cette dynamique d'améliorer le quotidien des enfants, la Ville a élaboré un nouveau cahier des charges exigeant pour cette rentrée 2023. En ligne de mire : l'alimentation de nos chères têtes blondes.

Au travers d'un nouveau marché, la Municipalité a souhaité mettre en avant une alimentation qualitative tant sur le plan sanitaire, nutritionnel, gustatif qu'environnemental. Le marché a été remporté par Quadrature Restauration qui sera désormais le nouveau prestataire des repas scolaires.



### DANS LES CANTINES :

**+ DE 80%**  
de produits durables  
de qualité  
(ex : BIO, Label rouge, etc)

**+ DE 75%**  
de produits origine  
France, et strictement  
de saison

Volailles **100%** françaises et bio,  
viande bœuf bio et Label rouge

Pâtisseries « **MAISON** » confectionnées  
à Fontenay-lès-Briis (Essonne)

Partenariats **AVEC LA RÉGION** Île-de-France,  
(plateau de Saclay, pays de Limours, etc)

Plats livrés dans des  
**BARQUETTES BIOCOMPOSTABLES**  
issues de forêts françaises





**Alexis TEILLET**  
Conseiller départemental  
du canton de Savigny-sur-Orge

## Éco-logis 91 : le prime « coup de pouce » du département

Lancée par le département de l'Essonne en 2019 et renouvelée cette année encore, la prime éco-logis 91 a pour vocation d'accompagner les propriétaires d'une maison ou d'un appartement dans les démarches de rénovation de leur résidence principale. Cette dernière doit être âgée de 15 ans ou plus, sous réserve que les travaux envisagés soient éligibles et visent un gain énergétique d'au moins 35 %. Plus simple, plus efficace, elle se veut orientée vers une meilleure performance énergétique. Plus sociale, elle soutient les propriétaires les plus modestes dans un contexte de flambée des prix de l'énergie.



[www.renover-malin.fr/prime-eco-logis-91/](http://www.renover-malin.fr/prime-eco-logis-91/)



**Métropole  
du Grand Paris**

**Catherine CHEVALIER**  
Conseillère Métropolitaine

## La Métropole s'engage en faveur dans la redynamisation des centres-villes

Face à une dégradation de la fréquentation des centres-villes, la Métropole du Grand Paris s'engage aux côtés des maires en faveur de la préservation et du renforcement des services et commerces de proximité, de l'amélioration des lieux de vie. Le programme « Centres-Villes Vivants » vise à fédérer les différents acteurs métropolitains. Pour cela, une foncière a été créée afin de permettre aux communes de revitaliser des espaces délaissés. Le Bureau métropolitain du 5 décembre dernier a accordé **une subvention de 20 820 €** pour le projet de plantations d'arbres sur 9 sites de Savigny-sur-Orge. La Métropole créera prochainement une foncière de revitalisation commerciale afin d'accompagner les communes dans le portage d'opérations commerciales. Dans ce cadre, Savigny étudiera la possibilité d'installer des bornes de recharge pour véhicules électriques.



**Charles DARMON**  
Conseiller territorial



## Le Grand-Orly Seine Bièvre s'engage pour la réduction des déchets

L'Établissement public territorial s'engage en faveur de la réduction des déchets au travers d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés. Le but de ce dernier est de réduire de 9% la quantité de déchets à l'horizon 2025. Pour atteindre cet objectif, la pratique du compostage est grandement encouragée. En plus de produire un engrais naturel, elle réduit de près de 30% le contenu de la poubelle ! Pour bénéficier d'un compost gratuit, il suffit de faire une demande sur le site internet de l'EPT, rubrique « gestion des déchets ». Vous n'avez pas de jardin ? Optez pour le lombricomposteur : un guide complet et une souche de vers vous seront offerts.

+ d'infos sur : <https://www.grandorlyseinebievre.fr/reduction-dechets>

# Zoom sur les travaux en ville



## ● Plantation d'arbres **PARTOUT EN VILLE**

Une campagne de plantation d'arbres a débuté cet automne. De nombreuses espèces vont voir le jour un peu partout en ville : Parc Champagne, rue des Capucines, Parc Séron, rue des Coquelicots, etc. Parmi les essences plantées, vous pourrez retrouver des chênes rouges, des amélanchiers, des alisiers blancs et de nombreuses autres variétés.

 **49 998,48€**



## ● Réaménagement

### **ÉCOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL**

Les anciens locaux ont été transformés pour pouvoir créer un espace d'accueil dédié au périscolaire maternel. Surface totale d'environ 90 m<sup>2</sup> intégrant notamment 2 salles d'activités, 1 bureau, 1 WC accessible aux PMR et 1 bloc sanitaire enfants.

 **127 573, 95€**







## ● Rénovation des écoles

**ÉCOLES LOUISE MICHEL / JULES FERRY /  
JEAN MERMOZ / SAINT-EXUPÉRY**

Des travaux de réfection et d'embellissement ont été faits dans plusieurs écoles. Parmi eux, un remplacement du sol a été réalisé à Louise Michel maternelle, des peintures ont été refaites dans les établissements et une rampe d'accessibilité pour enfant en fauteuil a été installée à Jules Ferry II élémentaire.

 **119 562,17€**



## ● Lutte contre les inondations / assainissement

**AVENUE DES PERVENCHES  
ET AVENUE GABRIEL PÉRI**

Le Grand-Orly Seine Bièvre a entrepris en collaboration avec la Ville, des travaux de déconnexion du réseau d'eaux pluviales de l'avenue des Tilleuls raccordé sur l'avenue des Pervenches, et reconnexion sur le réseau de l'avenue de Champagne. Un réseau d'eaux pluviales sera créé avenue Gabriel Péri. Ces travaux empêcheront le réseau de déborder en cas d'épisodes orageux et évitera ainsi de futures inondations.

 **37 000€**

## ● Passage piéton sécurisé

**ÉCOLE FERDINAND BUISSON,  
6 AVENUE CHARLES DE GAULLE**

Afin d'optimiser la sécurité aux abords de l'école, un passage piéton lumineux, a été installé grâce à une borne haute visibilité à LED. Elle permet d'encadrer la traversée des piétons et d'éveiller l'attention des automobilistes en les incitant à ralentir. Cet aménagement, pour le moment, expérimenté, pourrait être renouvelé suivant son efficacité.

 **3 600€\***

\*Hors pose du dispositif

## ● Plan de sobriété

**ÉCOLES LOUISE MICHEL / JULES FERRY  
MATERNELLE**

Dans le cadre du plan de sobriété énergétique, la Ville a procédé aux changements des éclairages par des LED pour une consommation plus responsable et moins énergivore.

 **36 989,42€**

# Nouveau : Bienvenue à l'Atelier des découvertes



Ancien comptable dans de grands groupes internationaux, Julien a toujours été passionné par l'univers du jeu et plus particulièrement du modélisme, à tel point que depuis 30 ans, un rêve le hante : ouvrir sa propre boutique. En 2022, il saute le pas et se lance dans cette nouvelle aventure ! Rencontre.

Julien avait, depuis longtemps, envie de faire quelque chose pour lui, et de se lancer à son compte dans cet univers qu'il aime tant. Lassé par la bureaucratie et motivé par l'envie de créer sa propre aventure, il lance son site internet en juin et ouvre sa boutique début novembre à Savigny-sur-Orge.



*“J'aime le fait d'être mon propre patron, de faire quelque chose de concret et qui me plaît. Si je ne m'étais pas lancé, je me serais toujours posé la question de ce que cela aurait pu donner. »*

En ouvrant son magasin, son objectif était de proposer des produits pour petits et grands mais surtout de leur faire découvrir de nouvelles choses : d'où le nom Atelier des découvertes. Dans ce nouveau quotidien qu'est le sien, Julien a trouvé son équilibre en faisant de sa passion son métier.



À l'intérieur de sa boutique, un grand choix de jeux, mais aussi une large gamme d'univers d'animés, et de maquettes à assembler, de peinture, quelques goodies, ou encore des cartes à collectionner. Du divertissement pour tous les goûts et tous les âges, voilà le crédo de Julien.

Pour l'avenir, il envisage différents projets tels que le lancement d'ateliers de jeux à travers des partenariats avec d'autres commerces de la ville.

Envie de découvrir de nouvelles choses ? À la recherche d'une idée cadeau ? Ou tout simplement passionné ? Poussez la porte de l'Atelier des découvertes et laissez-vous retomber en enfance le temps d'un instant !



L'univers du jeu est un univers excitant, passionnant et extrêmement fourni.

- Julien, propriétaire -



**L'Atelier des découvertes**

19 rue La Fontaine

Du mardi au samedi de 10h à 18h30 (sans interruption)

Site internet : [www.atelier-des-decouvertes.fr](http://www.atelier-des-decouvertes.fr)

Facebook : L'atelier des découvertes

# Le recensement : Connaître sa population d'hier et d'aujourd'hui



La ville compte  
**37 190**  
habitants au  
1<sup>er</sup> janvier 2023

Le recensement 2023 va bientôt débuter. Outil essentiel pour évaluer les besoins de la population et donc dicter les priorités d'investissement, il est obligatoire.

Le premier véritable recensement est réalisé en l'an 1801. Il est alors demandé aux maires qu'ils fournissent un état de la population de leur commune. Certains se contentent de reprendre les registres d'état civil, d'autres font établir des listes nominatives. C'est le cas à Savigny. Ce premier recensement est divisé en deux parties : les « mâles » d'un côté, les « femelles » de l'autre » 839 individus sont recensés avec leur nom, prénom, situation maritale (marié, « garçon » ou « fille », veuf ou veuve), leur âge et les observations éventuelles.

La profession est aussi indiquée. Beaucoup sont vigneron et on retrouve des noms bien connus dans l'histoire de la ville : Aupé, Mézard, Mesureux. On y découvre des métiers parfois disparus : perruquier, charron, tourneur en bois, vannier, cocher, batteur, vacher, tonnelier, taillandier, tailleur d'habit, postillon...

Le recensement est généralisé en 1836. Les listes sont alors établies en double exemplaire : un pour la préfecture (cet exemplaire est conservé et mis en ligne par les Archives Départementales de l'Essonne), un pour la commune (conservé aux Archives communales).

### Le saviez-vous ?

Depuis 2004, les modalités de recensement ont évolué. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, on procède à une enquête par sondage auprès d'un échantillon représentant 8% des logements.



Recensement de l'an IX. A partir de 1836, le recensement a lieu tous les 5 ans, sauf en 1871 (reporté en 1872), 1916 et 1941 pour cause de guerre.

Carte d'agent recenseur habilité par le maire - 1962.

Bulletin individuel - 1921. Le bulletin individuel fait son apparition dans toute la France - 1872.

Affiche informant du recensement partiel de la population - 1958.



# Instantané



ville des savignysurorge • Suivre



Vous aussi, suivez le compte Instagram @ville des savignysurorge et partager vos plus beaux clichés avec #MonSavigny !

## Bienvenue aux nouveaux saviniens

Emma POUGET - 18/07/22

### Octobre

- Léandre MATEUS DOS SANTOS - 01/10/2022
- Yesuamir LELE - 02/10/2022
- Fatoumata TANDIA - 07/10/2022
- Sevak AGHASARYAN - 07/10/2022
- Adelino RODRIGUES DA COSTA - 08/10/2022
- Jared AMOUSSOU - 08/10/2022
- Juliette MOURIC - 11/10/2022
- Anaëlle ANTOINE - 12/10/2022
- Nessayem TAZOUTA - 12/10/2022
- Sarah SAKLI - 15/10/2022
- Elisa STANTIER - 18/10/2022
- Adam OUAKRIM - 19/10/2022
- Raphaël IMBERT - 21/10/2022
- Soujoud KRIDENE - 23/10/2022
- Rayan ZAMAN - 24/10/2022
- Léana POZO SANTOS - 25/10/2022
- Hayden NDALA MIASUKAMA - 29/10/2022
- Roméo BENETTI - 30/10/2022

### Novembre

- Kélya RIVIÈRE - 01/11/2022
- Nahil DERRADJ - 03/11/2022
- Jules BARGAIN - 05/11/2022
- Gabriel CAZIER - 08/11/2022
- Misk ELGOABIRY - 14/11/2022
- Tsiky RANDREZASON - 15/11/2022
- Eden PAUMARD - 16/11/2022
- Martin MINGOTAUD - 16/11/2022
- Timothée BOISSONNEAU - 21/11/2022
- Mathis ALBERT - 22/11/2022
- Clarisse BEAUD - 24/11/2022
- Nsona KEOUA - 25/11/2022
- Andréa TREBESS - 27/11/2022

### Décembre

Karl LOCKO - 01/12/2022

**Robin REDA**  
ASSEMBLÉE NATIONALE — votre député —

*À votre écoute*

PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS  
rdv@robinreda.fr  
01.40.63.68.76

## Félicitations aux mariés

### Octobre

- M. SANCHEZ et Simone BRET - 01/10/2022
- Frédéric MONIN et Colette SOCK - 08/10/2022
- Stéphane LENFANT et Lufu CABAKULU - 22/10/2022

### Novembre

Djamel TOUATI et Céline CORNU - 04/11/2022

### Décembre

- Noureddine ZIADI et Ilham BOUBAKRI - 03/12/2022
- Mahamadou Balla DIARRA et Aïsetou SANGARE - 10/12/2022
- Ibrahima GAYE et Candy ONDARA - 10/12/2022
- Ibrahima BA et Aïssata DIOP - 17/12/2022

## • Adjoints au Maire



### PERMANENCES DU MAIRE



**Samedi matin**

de 9h à 12h • Hôtel de Ville



**2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardi du mois**

de 19h à 20h • **Allô M. Le Maire**  
au 0 800 09 16 00 (numéro gratuit)

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi \*, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30

Jeudi : 9h30 - 19h

Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

\* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi



### Numéros d'urgence

**15**

SAMU

**17**

Police secours

**18**

Pompiers

**112**

numéro européen urgence



### Pharmacies de garde

La liste est à retrouver prochainement sur le site de la ville ainsi que l'application citoyenne



**Pascal LEGRAND**

Adjoint au Maire délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative



**Catherine CHEVALIER**

Adjointe au Maire déléguée au cadre de vie et aux déplacements



**Daniel GUETTO**

Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme individuel, au patrimoine et au devoir de mémoire



**Aurélie GUÉGUEN**

Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la solidarité, au bel âge et à l'habitat



**Charles DARMON**

Adjoint au Maire délégué aux finances et aux fonctions support



**Sandrine VIEZZI**

Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire



**Mathieu FLOWER**

Adjoint au Maire délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale



**Julie PLAZA**

Adjointe au Maire déléguée à la culture et à l'événementiel



**Jean-Charles HENRY**

Adjoint au Maire délégué aux commerces et au développement économique

---

## Bien vivre à Savigny

---

### A la recherche du temps perdu par Alexis Teillet

Nous adressons tous nos vœux de santé et bonheur aux Saviniennes et aux Saviniens. Que cette nouvelle année soit enfin celle du démarrage des projets dont la ville a besoin!

Notre modification N° 2 du **PLU** de septembre 2021, qui aurait permis de contenir les constructions trop hautes et trop denses dans les quartiers pavillonnaires, n'a pas été reprise par Alexis TEILLET. Seize mois plus tard, le PLU modifié de 2018 est toujours en vigueur. Le Maire annonce une modification N°3, qui consiste à supprimer la transition entre les habitats pavillonnaires et collectifs. Cette mesure risque de rendre invendables et invivables les maisons qui seront à proximité des immeubles, et va générer des programmes de logement encore plus haut.

**La démocratie locale** : une année gaspillée par l'arrêt brutal de notre projet des conseils de quartier, remplacés par des réunions d'information nommées « comités de quartier », destinées à vanter l'action du Maire. Les budgets participatifs ont été abandonnés, sans doute trop démocratiques pour cette majorité. « Le projet d'antenne des **restos du cœur** sera maintenu », annonçait le Maire à son arrivée en 2021 : un an plus tard, aucune nouvelle.

**Le rachat de l'ancien cinéma**, engagé à l'été 2021, devrait enfin aboutir. Mais alors que 2,3 millions d'euros sont déjà engagés, 12 mois n'ont pas suffi à la majorité pour écrire le moindre mot de présentation de ce lourd investissement et du projet culturel municipal qui doit l'accompagner. Nous craignons une nouvelle gabegie financière à l'image de la rénovation de l'école Ferdinand Buisson, elle aussi mal préparée en son temps par la même majorité.

Quant à la réfection **de l'avenue Carnot**, arrêtée en décembre 2021, elle est toujours en chantier un an plus tard, avec sa chaussée défoncée, un surcoût de 250 000 euros, et en prime les arbres coupés.

2022 aura été une année noire pour la ville. Mis à part la maison des associations sportives, tous les projets structurants de la commune ont été retardés, vidés de leur sens ou simplement supprimés. Que de temps perdu pour notre commune.

Retrouvez-nous sur notre site [www.bienvivreasavigny.org](http://www.bienvivreasavigny.org)

**Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT**

---

---

### Osons Savigny

---

Le groupe Osons Savigny vous souhaite une très bonne année 2023. Malgré le contexte économique difficile, les associations, la municipalité et tous les acteurs politiques engagés, font leur possible pour que les Saviniennes et les Saviniens puissent oublier cette période compliquée, avec des moments festifs et solidaires.

Nous avons choisi de mettre de côté les débats transpartisans pour participer à ce grand élan de générosité. Il y a le temps politique et il y a le temps de l'action.

Nous sommes aujourd'hui plus que jamais, mobilisés pour que Savigny retrouve la vitalité économique qui a fait son attractivité.

**Aude Hernandez et Christophe-Reynald MICHEL.**  
Conseillers municipaux du groupe  
« Osons Savigny ».

---

### Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

---

#### TRAHISON !

Le 14 novembre, Alexis TEILLET accordait un permis de 96 logements, en pleine zone pavillonnaire, aux 13-21, avenue Gambetta.

Où sont donc passés ses engagements de campagne ?

#### INVITATION

Retrouvons-nous autour d'une galette, le lundi 23 janvier à 20 h 30, salle Lavit au COSOM, pour des vœux et un premier bilan.

**Olivier VAGNEUX** · [olivier@vagneux.fr](mailto:olivier@vagneux.fr)  
[vagneux.fr](http://vagneux.fr) · 06.51.82.18.70

---

*Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.*

## Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

**1 an : déjà 56 % de nos engagements tenus et 32 % en cours de réalisation !**

Mesdames, Messieurs,

Nous ne pouvons commencer cette tribune sans vous souhaiter une belle et heureuse année.

En 2022, nous avons fait le vœu de redorer le blason de notre belle commune. Celui de Savigny-sur-Orge que nous aimons tant et que nous chérissons: auréolé des couleurs du dynamisme renouvelé, teinté des concertations et des échanges retrouvés ou encore revivifiés des envies d'avenir.

En 2022, nous avons relancé le **projet de renouvellement urbain de Grand-Vaux** et avons choisi les commerçants qui s'installeront dans les locaux de la **dalle commerciale**. Les relogements arrivent à leur terme et nous espérons la première déconstruction pour le premier trimestre 2023. La désignation prochaine de l'aménageur clôtura cette phase administrative. Place à l'opérationnel, et aux réalisations concrètes !

En 2022, nous avons inauguré le nouvel équipement scolaire **Ferdinand Buisson**.

En 2022, nous avons fait, officiellement, **l'acquisition du cinéma Excelsior** et des boxes attenants. Un bureau d'études a été choisi et sa mission principale est de concevoir techniquement et financièrement ce projet d'envergure. Le centre culturel sera constitué d'une salle polyvalente de spectacle, de deux salles de cinéma, d'un espace mémoriel et d'un espace de convivialité. Entre diffusion et médiation, ce centre culturel permettra à chacun de pouvoir s'ouvrir au monde des arts si diversifié et de permettre les rencontres entre les publics et les artistes.

En 2022, nous avons posé la première pierre de la **Maison des associations sportives**. Accueillant le service des sports, ce lieu est destiné aux sportifs, aux clubs et aux associations pour que se rencontrent la pratique loisirs, le sport de haut niveau et l'accès libre aux équipements sportifs de la ville. Conçu comme vertueux, **ce bâtiment, nouvelle génération**, à énergies positives, doté de panneaux solaires récupère les eaux pluviales.

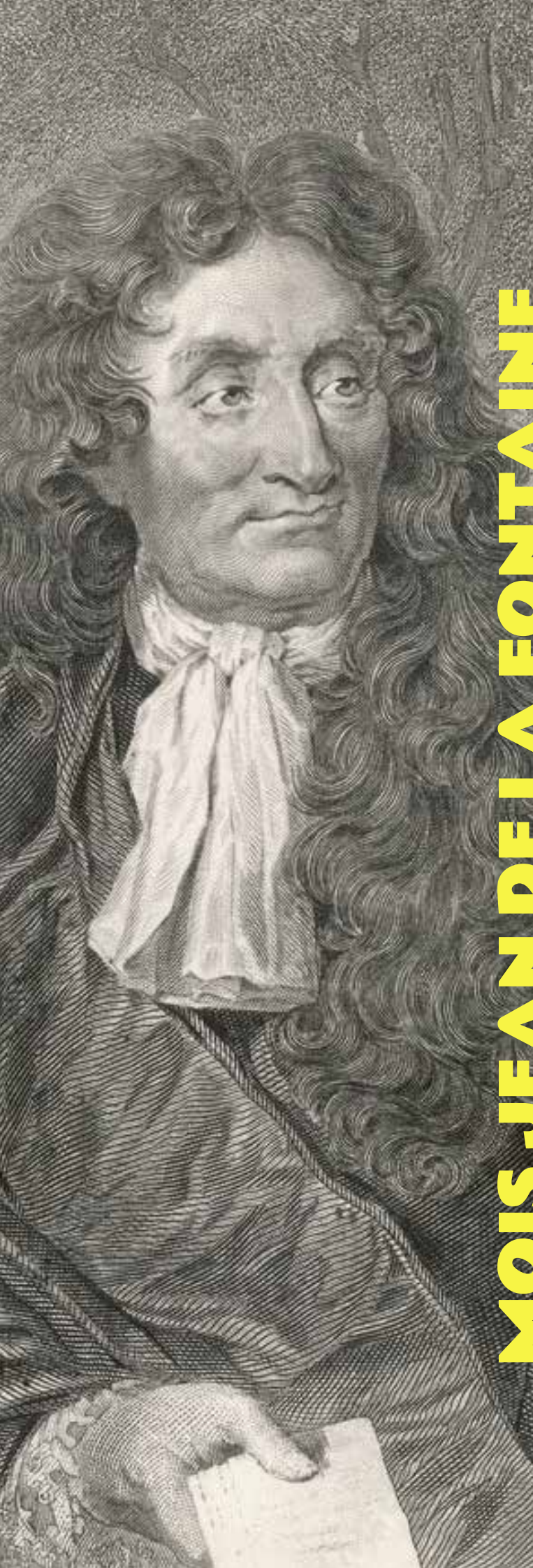
En 2022 et cela se poursuivre en 2023 et bien après, **vous êtes devenus acteurs de votre ville**, acteurs de son attractivité, acteurs de son embellissement, acteurs de son dynamisme. Les réunions publiques et ateliers de concertation ont été nombreux, les comités de quartier ont été relancés et nous avons remis en place la matinée d'accueil des nouveaux habitants. L'application citoyenne lancée en 2023 est une opportunité de plus de vous écouter, de signaler les problématiques en ville et d'y répondre rapidement. Les occasions de penser la ville de demain ne manqueront pas : concertation autour du pôle gare, modification du Plan local d'urbanisme, échanges avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Essonne (CAUE) sur la redynamisation du quartier Gare / Davout (avec la réappropriation de la rue du Mail et de la Grande rue)...

Ces **projets d'envergure** comme les **services publics du quotidien** que vous offre la ville ne sont uniquement possibles grâce au professionnalisme, à l'implication et au dévouement des agents de la commune et de tous nos partenaires institutionnels ou associatifs. Nous les remercions chaleureusement pour leur accompagnement et leur engagement.

Ce bilan non-exhaustif est plus que positif. Et nous n'intégrons pas tous les accomplissements hors programme !

**Nous aborderons 2023 avec la même énergie et la même envie : celle de tenir nos engagements, de répondre à vos besoins et de construire ensemble le Savigny de demain !**

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »



# MOIS JEAN DE LA FONTAINE

## Conférence

### La Fontaine, le magicien des fables

Conférence de Patrick Dandrey, Professeur émérite à la Sorbonne, président des Amis de Jean de La Fontaine

**LUNDI 9 JANVIER**  
20H30 - SALLE DES FÊTES

Entrée libre et gratuite

On cherchera à percer le secret de la longévité, de l'universalité et de la fraîcheur toujours renouvelée des Fables de La Fontaine en reprenant l'intuition de Mme de Sévigné qui lui conseillait de ne jamais sortir « du talent qu'il a de conter ». Ce magnétisme de conteur est un art raffiné qui illumine non seulement les fables, mais aussi une œuvre poétique à la diversité chatoyante, ensorcelante, véritable arc-en-ciel de nuances et d'émotions.

## Théâtre

### De La Fontaine à Booba

**VENDREDI 13 JANVIER**  
à 20H30 - SALLE DES FÊTES

TARIF 8€\*

Mise en scène de Valentin Martinie  
Avec Michaël Delacour & Guillaume Loublie  
Une production La Chouette noire

Deux amis liés par l'amour du théâtre et de la poésie s'apprennent à réciter un florilège de fables mais la représentation dérape... L'un, classique, respecte le texte à la lettre tandis que l'autre, moderne, se permet tout pour le rendre accessible. Chacun va défendre sa vision à travers les textes : Comment dire une fable au théâtre ? Est-ce que La Fontaine a du flow ? Le rap est-il une forme de poésie ? Peut-on rapper un texte en vers ? Booba vaut-il Baudelaire ?

Durée du spectacle : 1h00. Tout public, à partir de 8 ans

## Théâtre et musique baroques

### Les Fables au bout des doigts

**VENDREDI 27 JANVIER**  
à 20H30 - SALLE DES FÊTES

TARIF 8€\*

Mise en scène : Jean-Denis Monory  
Avec Lorenzo Charoy

Direction musicale, Luth et guitare baroque : Manuel de Grange

Costumes et accessoires : Chantal Rousseau

Décor, accessoires et régie plateau : Pascale Deneu

Perruque et maquillage : Mathilde Benmoussa

Une production la Fabrique à théâtre

Les Fables de La Fontaine, source inépuisable de sagesse, d'humour, d'ironie et de poésie sont ici la source d'un jaillissement baroque, gracieux et ludique ! En découvrant la prononciation et le jeu tels que les acteurs et poètes en usaient au 17<sup>me</sup> siècle, les spectateurs voyagent dans le temps et profitent d'un étonnant divertissement où chaque vers devient une partition musicale et visuelle. Éclairées aux bougies, les fables au caractère universel sont accompagnées de luth et de guitare.

Durée du spectacle : 45 min. Tout public, à partir de 8 ans

\*hors tarif réduit